

Ministère

Château de St-Germain, le 29 octobre 1876

DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

CHATEAU DE ST-GERMAIN

MUSÉE
DES
ANTIQUITÉS NATIONALES

43, 20.

380
11,40.

Mon cher Ami,

Je réponds à votre lettre en commençant par la fin.

Notre manuscrit des Heure Perdue, contient 32 planches ne renfermant aucun coller étouqué. Il finit à la page 110. Je ne puis donc vous dire ce qui se trouve à la page 136, si toute fois cette page a existé.

Merci de votre indication concernant le dolmen du Pont-Perrot. Vous ai profité. Il est sur la commune de St Peranne.

Maintenant que j'ai répondu au commencement et à la fin de votre lettre, j'ai pu répondre le milieu.

Photographier au Louvre est chose, je crois, assez difficile. J'écrivis à mon cousin Hubert de Villefossé pour qu'il vous donne le coller désiré. Je l'achèverai en outre de le voir demain, lundi. Je ne me suis plus occupé de la chose aucune. M. Raymond m'avait dit l'avoir fait et bien fait.

Je savais que la librairie Didot vous avait envoyé le volume Bertrand. C'est

Le manifeste de l'École des Érudits contre
l'École des Sages, avec un grandon j'écris
d'une des Géologues ! C'est la protestation
de l'Académie des Inscriptions et Belles
Lettres (où nous voulons entrer) contre
l'Académie des Sciences, simple
guernelle d'Institut. Vous partisans
de la décentralisation, de ce lieu même
de ce produit d'une centralisation
scientifique ou tout.

Vos bons hommes de Bologne nous
sont très connus. Nous avons le
moulage du site et même le moulage
de l'entendement débarrassé. Je vous
adresse une photographie de ce
développement. Je ne crois pas
que la notice ait été publiée d'une
manière spéciale. Bertrand doit en
parler dans son livre.

À bientôt, j'espère vous envoyer
votre dessin élargi.

Votre tout dévoué collègue

G. de Mortillet

Je vais probablement commencer mon
cours de préhistorique le 20 novembre.